PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une femme d'un certain âge, bonne repriseuse et sachant coudre à la machine. S'adresser à l'Hôtel de Louis, 107 Dauphine.
9 déc—3 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de septembre 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir :

Mme Violet S. Hyams vs Jean Hart.—No 43,218 —Division D.

Sur la motion de Messieurs Lazarus Moore & Lanoe, avocats de la plaignante et sur la motion à la Cour de preuves valables de la demande de la plaignante. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire contre le défendeur le 31 juillet 1894 soit maintenant confirmé et fait final et que en conséquence, il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Violet S. Hyams et contre le défendeur Harry Hyams, son époux, pour la somme de deux cents huit cent soixante cinq dollars et 55 sous avec reconnaissance de son hypothèque et privilège tacite sur tous les biens appartenants au dit Harry Hyams. Et il est plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté de gains existant entre la dite plaignante Mme Violet S. Hyams et son époux Harry Hyams soit dissoute, et qu'elle soit déclarée séparée de biens, et d'avoir la capacité et l'autorité de contracter, d'acquérir et posséder des biens et de faire et négocier les affaires comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 7 septembre 1894.

Jugement signé le 12 septembre 1894.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 13e jour de septembre 1894, l'an 118e de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
9 déc—8 13 16

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kotwitz Commission Co. Ltd vs Mme Veuve Eloi Lamon et al.—No 41,214 de la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,547 et 21,548—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Un coffre-fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—28—5 13 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adrien Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44,130—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Cassard, veuve d'Adrien Cassard, exécutrice testamentaire de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Gr er.

Succession de Thomas Grace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,909—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catharine E. Williamson, veuve de J. H. Peyton, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
9 déc—8 12 16

C. V. Kathman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,141.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par C. V. Kathman, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Frank Mulloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,399—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary F. Tobin, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 nov—7 11 16

Succession de Charles P. McCann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,811—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary F. Tobin, exécutrice des mineures McCann de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de John H. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,451—Division C—Attendu que George B. Keller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Keller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7déc—7 11 16

Succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Griswold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,402 — Division E. Attendu que J. H. Vinet, notaire, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Griswold, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George C. Planchon versus ses créanciers.—No 44,318—Division E—Ordre de la Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Mr Pétitionaire George C. Planchon, soit convoquée et tenue par devant Charles F. Zimmat, Esq., notaire, en son étude, No 13 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de décembre 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer, sur les affaires du dit pétitionnaire, de examiner et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire, pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire seront suspendues, et que H. B. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cet.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1894.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 nov—24—déc 10 26

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
Information and Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year. $1.50 six months. Specimen copies sent free. Hand book on Patents sent free. Address, MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendredi, le 21 décembre 1894.

Succession de Gustave Bockenhagan.

Groceries, Vins, Liqueurs, Bois, Charbons, un lot de meubles de maison et une action du Enterprise Rifle Club.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureau 629 1/2 rue Commune—VENDREDI, le 21 décembre 1894, à 10 heures A. M., sur les lieux, situé au coin des rues Sta Anne et Dorgenois, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et daté le 10 décembre 1894, et pour le compte de la succession de Gustave Bockenhagan, No 44,424 du docket de la dite cour, à l'enchère publique il sera vendu : 1.e ensemble de la grocerie, meubles, etc., ainsi, une action du Enterprise Rifle Club.

Conditions—Comptant.
11 déc—11 16 17 18 19 20 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie Hahn, (née Stroegel)

Mercredi le 9 janvier 1895. Propriété à Carrollton.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629, nouveau numéro 631 rue Commune—LE MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement du 4 décembre 1894, rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans certain procès, intitulé "Succession de Sophie Stroegel, décédée, femme de John Hahn" et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, désigné par le No 5, situé et avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans la septième (7) District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans Ville borné par les rues Claiborne, Jefferson, Plum, Carrollton, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et très légèrement parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Dubal, notaire (bureau du Mason Temple) aux frais de l'acquéreur.

2 déc—9 19 26—janv. 2 6 9

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les jolies et productives RÉSIDENCES DOUBLES, Nos 80 et 80 1/2 et 82 et 82 1/2 rue Clouet,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Mme Amanda Taylor.

No 44,142—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 1077 rue Commune—MARDI, 15 janvier 1895, à midi, à la Bourse et Chambre des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 novembre 1894, et rendu dans l'affaire de John H. Murray versus Commercial Cooperage Co., Ltd, No 44,317 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qu'il y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'Ile No 251, borné par les rues Jonas, Pitot et St Pierre, les dits lots mesurant chacun 32 pieds de front et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 5 et 6. Les améliorations consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, larges, hangars, cuisines, poulailler, la tête principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond est recouverte en fer corrugué. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition.

2° Un lot de terre entier et améliorations qu'il y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues de Cado, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots lots de terre numérotés de un à dix, inclusivement, et désignés comme lot No 402.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, avec 9 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 23 30—6 10 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation, PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR

—Occupée par le—

Commercial Cooperage Co., Limited,

De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.

—Aussi—

Un lot entier de Terre,

De face à la Promenade Carondelet, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Dans l'affaire de John H. Murray vs "The Commercial Cooperage Co., Ltd."

Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur—Bureau, No 127 rue Carondelet.—LUNDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd, No 44,317 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines lots de terre avec les améliorations qu'il y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'Ile No 251, borné par les rues Jonas, Pitot et St Pierre, les dits lots mesurant chacun 32 pieds 2 pouces et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 5 et 6. Les améliorations consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, larges, hangars, cuisines, poulailler, la tête principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond est recouverte en fer corrugué. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition.

2° Un lot de terre entier et améliorations qu'il y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues de Cado, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots lots de terre numérotés de un à dix, inclusivement, et désignés comme lot No 402.

Conditions—Un tier en plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, avec 9 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 23 30—6 10 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compiet et de valeur de la fabrique de Tonnellerie de la "Compagnie Limitée de la Tonnellerie Commerciale,"

—Située sur la—

1. Promenade Carondelet et la rue Prieur.
2. Sur le bord du Canal, entre les rues Dorgenois et Prieur.
3. Sur le site Burnt Mill près la rue Rocheblave.
4. Sur les Champs-Elysées, coin Charires.
5. Sur la rue Decatur, coin Conti.

Deuxième District.

Consistant en un assortiment complet du matériel et d'outils de tonnellerie, douves, perches pour faire des cercles de barils, tonneaux, barils et petits barils, wagons, camions, charrettes et mulets, meubles de bureau, etc

LUNDI, LE 17 DECEMBRE,

Et les jours suivants, jusqu'à la fin de la vente. Commençant à la fabrique sur la Promenade Carondelet et la rue Prieur,

A 10 HEURES PRECISES,

Dans l'affaire de John H. Murray vs "The Commercial Cooperage Co., Ltd."

No 44,317—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

IL sera vendu à l'encan, LUNDI, le 17 décembre 1894, commençant à la fabrique, Promenade Carondelet et la rue Prieur, et se continuant tous les jours jusqu'à la fin de la vente, dans l'ordre des divers endroits sus-mentionnés, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. George H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No 44 317, daté du 3 décembre 1894, les articles et meubles ci-dans décrits, conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM P. CURTIS, Secretaire,
No 9 rue Carondelet.
5 déc—5 9 16 17

THE PASTIME
ART PORCELAIN GALLERY
A choose les plus heures Rafraichissements — Décoré dans toutes les pharmacies
A la 1re Orléanaise J. L. LYONS & Cie, 29-44, Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES

—ET—

PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,

—ET—

Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,

No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,

Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,

Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,

Nos 317 et 317 1/2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,

Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples.

Nos 29, 33 et 33 1/2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,

Coin N.-E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrains Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

Succession de Patrick Kane.

No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 1077 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement du 7 décembre 1894, rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières ci-valant ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé coin rue du Canal et l'avenue Canal et de la rue Broad, contenant galerie devant et sur le côté, 8 chambres, hangar, citerne et une grande écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'Ile borné par les rues Canal Cleveland et Broad, mesurant 2 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ils ont ensemble de front et de profondeur, dans l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans la dite Ile et étant la portion de façade de 60 mètres de large, désigné par le lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hoe, Jr, notaire, le 27 novembre 1869, et 2 (2) d'un certain portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même Ile, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan dressé par Cam. Pitot, C. Dumas et Dumas, et annexé à un acte de vente passé pardevant Theodore Grandpel, ancien notaire en cette ville : le dit terrain ou portion de terre mesurant, ensemble 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Métriques de la rue Canal, et régulièrement occupée.

4° Le beau cottage double productif en bois, composé des ardoises, Nos 45 et 45 1/2 rue Broad, contenant galerie, grande cour, chambre, hangars, citernes et arrière cour à chaque locataire.

Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ile borné par les rues Broad, Palmyre et Canal, mesurant 100 pieds de front et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ils ont ensemble de front et de profondeur dans l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans la dite Ile et étant la portion de façade de 60 mètres de large, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hoe, Jr, notaire, le 27 novembre 1869, et (2) d'un certain portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même Ile, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan dressé comme plan O. dans le bureau de Théodore Grandpel, ancien notaire en cette ville : le dit terrain ou portion de terre mesurant, ensemble 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Métriques de la rue Canal, et régulièrement occupée.

5° Le beau cottage double productif en bois, composé des ardoises, Nos 47 et 47 1/2 rue Cleveland, contenant galerie, grande cour, chambre, hangars, citernes et arrière cour à chaque locataire.

Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ile borné par les rues Cleveland, Broad, Palmyre et Canal, mesurant 100 pieds de front et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ils ont ensemble de front et de profondeur dans l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans la dite Ile et étant la portion de façade de 60 mètres de large, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hoe, Jr, notaire, le 27 novembre 1869, et (2) d'un certain portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même Ile, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan dressé comme plan O, dans le bureau de Théodore Grandpel, ancien notaire en cette ville : le dit terrain ou portion de terre mesurant, ensemble 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Le cottage simple en bois, No 29 rue Broad, contenant galerie devant et sur le côté, 4 chambres, hangar, citerne, et une grande écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'Ile borné par les rues Canal Cleveland et Broad, mesurant 2 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ils ont ensemble de front et de profondeur, dans l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans la dite Ile et étant la portion de façade de 60 mètres de large, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hoe, Jr, notaire, le 27 novembre 1869, et (2) d'un certain portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même Ile, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan dressé comme plan O, dans le bureau de Théodore Grandpel, ancien notaire en cette ville : le dit terrain ou portion de terre mesurant, ensemble 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 115 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, avec 9 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront faire un dépôt de 20 pour cent du prix de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent du prix de la vente en cas de vente pour forcer le paiement. Les polices d'assurance devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assurer les bâtisses et éligibles en 1894 en sus du prix d'adjudication et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour tier les ventes.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

10nov—10 11 18 25 déc 2 3 4 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTÉ A DEUX ETAGES

Et Magasin de Valeur,

No 297 RUE ST-THOMAS,

Entre les rues St-Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX.

No 38 RUE LAUREL,

Entre les rues St-André et Ste-Marie.

Mme Catherine Von Droskowsky et son épouse vs Nicholas Vogelsanger et als.

No 43,627.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Cie—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 1077 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894, à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté 16 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :

1° Le délirable magasin et résidence en bois à 2 étages nouvellement couvert et peint, No 297 rue St Thomas, entre St James et Félicité, contenant un vaste magasin avec vitrine, deux chambres et large passage latéral, hangars, deux citernes et large cour à l'arrière et au premier salon et trois chambres. Le terrain est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situé dans la Première Division de la ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par L. Kettingy, voyer, le 28 mai 1895, et mesure 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue St Thomas, entre les rues St James et Félicité, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un résidence de choix en bois à deux étages, No 38 rue Laurel, entre St André et Ste Marie, contenant six chambres, cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, faisant face à la rue Laurel, entre les rues St André, Ste Marie, Laurel et Annunciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit lot laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 39 et 40 et 31 pieds 1 pouce sur la ligne de la dite portion du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'Eglises, écoles et lignes de chemins de fer. Le tout à raison de $72 par m.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant du prix d'achat pour tier la vente.

Actes de vente, pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage en're les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als.

No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Rampart, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, Encanteur—Bureau No 127 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 décembre 1894, et rendu dans l'affaire intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qu'il y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Payne, désigné par le numéro trois (3) sur un plan fait par E. Bring, ex-voyer général, le 23 décembre 1868, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Rude, à l'étude de C. Pollock, notaire, le 18 décembre, date du 23 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Le tout est vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur le devant, salle à manger, cuisine, vaisselle, chambre de domestiques et chambres à repasser au dessus, sept chambres et octagon au dessus, 4 grandes citernes, belle maison à deux étages pour voiture, avec deux chambres au dessus, etc.

Les lots sont décrits comme suit, à savoir : Huit certains lots de terre situés dans le Premier district de la ville et dans l'Ile borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 sur un plan exécuté par L. W. Brown, le 18 décembre 1866 et annexé à un acte passé pardevant A. D. Hennessy, notaire public, en cette ville, le 6 octobre 1886. d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir : Le lot No 15 30 pieds de face à la rue Broad, 120 pieds sur 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de la divisant de l'arrière des lots Nos 11, 12, 13 et 14, sur la ligne du 121 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de la place de la terre 16 et 17 de la dite ligne 16 et 17 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de la place de la terre 18 et 19 de la dite ligne 18 et 19 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de la place de la terre 20 et 21 de la dite ligne 20 et 21 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de la place de la terre 22 de la dite ligne 22 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 16 mesure 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Broad sur 121 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 15, et 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 19 mesure 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur 122 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18, et 158 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 20 forme le coin des rues Broad et Gasquet, maintenant Cleveland, et mesure 30 pieds et 5 pouces de face à la rue Broad sur 122 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 132 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 21, et 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 21 forme le coin des rues Broad et Gasquet (maintenant Cleveland), et mesure 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, et 30 pieds et 3 pouces de largeur dans le fond; et les lots No 7 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, sur 91 pieds 2 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesurant ensemble 61 pieds 6 pouces de large sur 182 pieds 2 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesurant ensemble 61 pieds 6 pouces de large dans le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 5 et 6. Les améliorations consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, larges, hangars, cuisines, poulailler, la tête principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoises; la bâtisse dans le fond est recouverte en fer corrugué. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition.

2° Un lot de terre entier et améliorations qu'il y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues de Cado, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots lots de terre numérotés de un à dix, inclusivement, et désignés comme lot No 402.

Conditions—Un tier en plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, avec 9 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 23 30—6 10 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Benjamin F. Post, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement vs